

Beilage 6

EXPOSE DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE ZIEGLER  
DEVANT LA CONFERENCE DES AMBASSADEURS  
1.9.1977

---

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Chers collègues,

Il y a un an, je vous donnais ici même en quelque sorte les "bonnes feuilles" du 3ème rapport du Conseil fédéral sur les relations de la Suisse avec les Nations Unies. Le rapport, comme vous le savez, a été adopté par le Conseil fédéral et publié à la fin du mois de juin. Il est utile, je crois, que nous fassions brièvement le point de la situation, notamment dans la perspective prochaine des débats parlementaires qui auront lieu au mois de septembre au Conseil national et en décembre au Conseil des Etats, et dans celle des activités à venir du Département dans ce domaine.

I

Comment le rapport a-t-il été accueilli ?

On peut relever tout d'abord qu'il a fait l'objet de très nombreux commentaires dans la presse, dont vous avez eu connaissance par le condensé établi par le Service Information et Presse. Je crois que le point le plus intéressant à relever est l'opinion émise de divers bords que seule une campagne référendaire serait à même de provoquer le large débat et la prise de conscience souhaités par le Conseil fédéral, et qu'il faut en conséquence soumettre sans plus tarder au peuple et aux cantons la question de l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

On voit bien tout ce que cet argument pourrait avoir de convaincant s'il ne s'agissait en l'occurrence que d'un problème interne. Mais il ne tient pas compte des conséquences néfastes qu'un

- 2 -

vote négatif, surtout s'il devait être catégorique, aurait pour la position de la Suisse au sein du système des Nations Unies et pour son image dans le monde. Vous êtes mieux à même que quiconque de l'apprécier. Des acquis importants, je pense par exemple au siège de l'ONU à Genève ou aux droits limités de participation dont nous disposons dans certains organes de l'Assemblée générale, pourraient être remis en question.

La question du moment opportun pour une votation populaire sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU a aussi été au centre de la discussion, mardi et mercredi à Spiez, lors de la réunion de la Commission des affaires étrangères du Conseil national, où le rapport a été au demeurant fort bien accueilli.

Les commissaires ont été unanimes à se rallier aux conclusions du Conseil fédéral. Beaucoup d'entre eux, au surplus, souhaitent que le Parlement donne dans cette affaire une nette impulsion politique au Conseil fédéral. Il est donc concevable que les Chambres ne se contentent pas d'approuver le rapport, mais expriment encore l'attente que le Conseil fédéral leur présentera "dans les meilleurs délais possible" le Message proposant de soumettre la question au vote du peuple et des cantons.

Ces premières réactions au sein des milieux parlementaires sont naturellement de bon augure. Elles démontrent notamment que les conditions extérieures d'une adhésion de la Suisse à l'ONU sont considérées comme remplies et que le problème est généralement reconnu comme étant maintenant en premier lieu d'ordre interne. C'est là naturellement une évolution importante, mais il n'en reste pas moins que précisément en raison des graves implications extérieures d'un problème intérieur, le choix du moment du référendum sera un des plus délicat à opérer dans le domaine de la politique étrangères au cours de ces prochaines années.

- 3 -

## II

Dans le contexte des relations de la Suisse avec les Nations Unies, nous tenons à solliciter le concours de nos Ambassades dans un double but.

Tout d'abord, nous souhaitons que vous preniez l'initiative de commenter personnellement le rapport devant les personnalités de votre pays de résidence susceptibles de s'y intéresser. Nous ne pensons pas en l'occurrence à une action très large, mais bien plutôt à une action sélective. Il importe principalement d'attirer l'attention de vos interlocuteurs sur les conclusions du rapport et sur la prise de position très nette du Conseil fédéral en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'ONU. Je signale ici en passant qu'une version anglaise des conclusions va être établie, ce qui facilitera la tâche de nombre d'entre vous. Il va sans dire que nous enregistrerons avec grand intérêt les réactions que vous aurez recueillies.

Ensuite, je voudrais vous demander de nous informer, d'une manière continue et systématique, sur l'appréciation que l'on porte dans votre pays de résidence sur les Nations Unies, sur les évolutions et les tendances qu'on y discerne, sur les commentaires provoqués par les décisions de l'Assemblée générale, sur l'utilité des grandes conférences convoquées par elle, sur l'usage aussi que les pays membres s'efforcent de faire de l'instrument que sont les Nations Unies au service de la coopération internationale.

A propos de ce dernier point, je pense en particulier aux nombreux contacts qui ont lieu chaque année à New York entre ministres et hauts-fonctionnaires des Etats membres au moment de l'Assemblée générale. Ces rencontres, qui ont lieu dans un cadre informel, permettent souvent de faire progresser discrètement le

règlement de certains problèmes, qu'ils soient bilatéraux ou régionaux. Il nous serait utile d'en connaître avec autant de précision que possible la teneur et les aboutissements éventuels.

### III

Au cours de ces prochaines années, notre effort principal va porter sur l'information. On sait que le Conseil fédéral a accepté la proposition de la Commission consultative d'instituer une petite commission d'information. Nous prévoyons de la mettre sur pied dès le début de l'année prochaine. Elle ne devrait pas comprendre plus d'une dizaine de personnes, de manière qu'elle puisse être véritablement opérationnelle. Nous concevons qu'elle pourrait avoir un double mandat :

- d'abord, déceler les lacunes dans l'information sur les Nations Unies et définir une conception de l'information, afin d'établir un programme de travail en fonction de ces deux données;
- ensuite, produire elle-même des moyens d'information, en particulier la brochure populaire réclamée par la Commission consultative.

Le Département, pour sa part, assurera le secrétariat de la commission; il aura aussi à lui fournir les informations et la documentation dont elle aura besoin. C'est là que je vois pour nos Ambassades une fonction utile à remplir, puisqu'elles pourront, par leurs rapports, contribuer à animer les travaux de la Commission et, par son intermédiaire, le débat dans le pays sur les Nations Unies.

- 5 -

## IV

Voilà, pour l'essentiel, les réflexions et incitations que je voulais vous livrer pour votre travail dans les mois et les années à venir. Je suis certain que vous pourrez, dans la discussion d'aujourd'hui déjà, nous faire part de très utiles observations et suggestions. D'avance, je vous en remercie.

---